



## CONSEIL DE QUARTIER no 1 Secteur Lac Blouin – Centre-ville

*COMPTE RENDU d'une rencontre du conseil de quartier du secteur Lac Blouin –  
Centre-Ville, tenue le 19 février 2019 à 19 h, à l'hôtel de ville de Val-d'Or*

### **Présences**

Mme Lorraine Morissette, conseillère municipale du district 1 et présidente du conseil de quartier  
Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier  
M. Dany Lauzon, conseiller de quartier  
M. Marc Trépanier, conseiller de quartier  
Mme Marie-Ève Gervais, commis aux communications

### **Absences**

Mme Annie Boudreau, conseillère de quartier  
M. Marc Gingras, conseiller de quartier

**Assistance** : 2 citoyens

### **1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Madame Lorraine Morissette, présidente du conseil de quartier, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 05. Elle souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 19 février 2019**

Mme Marie-Ève Gervais procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Dany Lauzon de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **Résolution # 2019-02-01**

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 novembre 2018**

La présidente fait un survol du compte rendu. Il est proposé par M. Marc Trépanier de l'adopter avec la correction suivante : dans le 2<sup>e</sup> point du sujet « Questions et interventions du public », ajouter le développement du domaine des Deux Lacs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **Résolution # 2019-02-03**

### **4. Suivis**

- **Feu de circulation, intersection du Canadian Tire** : La sortie du magasin, par la rue Giguère, est maintenant rouverte, ce qui corrige le problème de congestion de la circulation;
- **Sortie du carrefour giratoire de la rue de l'Hydro** : L'aménagement des entrées des entreprises sera fait en temps et lieu, advenant que la rue du Domaine des Deux Lacs s'ouvre sur la rue Turgeon;
- **Piste cyclable, rue Du Rivage** : Un marquage au sol, pour indiquer la séparation de la piste, sera fait durant l'été. M. Trépanier demande s'il y a la possibilité d'enlever la partie qui suit l'ancienne piste cyclable pour augmenter la sécurité des piétons et cyclistes;
- **Reboisement sur la voie de contournement** : Le terrain, se situant entre la route et les entreprises, est dans l'emprise du ministère des Transports. La demande doit leur être adressée. La présidente fera tout de même des vérifications auprès de Mme Céline Gaudet d'Embellir Val-d'Or.

## 5. Programme triennal d'immobilisations

La présidente offre une présentation du nouveau programme triennal d'immobilisations. Elle décrit les principaux projets du quartier pour 2019 :

- Revitalisation du centre-ville : La première partie, se situant entre la 9<sup>e</sup> Rue et le boulevard Lamaque, sera réalisée. Le trottoir sera élargi et il y aura l'ajout d'une piste cyclable et de bancs;
- Intersection de la 3<sup>e</sup> Avenue et de la 5<sup>e</sup> rue : L'égout pluvial sera rénové;
- Pavage et bordure : Ces travaux seront réalisés sur les rues des Distributeurs, des Manufacturiers, de l'Hydro, Gilbert-Bossé, Baribeau, Bégin (Bourg de l'Esker) et Pygargues (Domaine des Deux Lacs);
- 4<sup>e</sup> Rue, entre la 4<sup>e</sup> Avenue et la voie ferrée : Du surfacage sera fait;
- Rue Georges Dumont : Réalisation de la phase 2;
- Parc Versant de l'Esker : Réalisation de la phase 1;
- Parc Blouin : Aménagement d'un stationnement pour la ligue Ultimate Frisbee;
- Réseau cyclable du lac des Sœurs : Il y aura la réfection du réseau sur 3,3 km.

## 6. Autres sujets

- **Revitalisation du centre-ville** : Prochainement, de l'information sera transmise aux citoyens par les moyens de communication usuels (site Web, page Facebook, annonce radio et télévision, communiqués de presse, etc.). Le 12 mars prochain, date proposée, une rencontre d'information aura lieu avec les commerçants. Une conférence de presse ainsi qu'une vidéo promotionnelle est prévue. Un programme de rénovation est offert pour les commerçants qui doivent bâtir une porte d'accès temporaire pour leur clientèle. Un second programme sera offert pour les commerçants qui souhaitent effectuer des travaux d'embellissement de leur bâtiment;
- **Parc Bérard** : Pour contrer l'itinérance et le flânage, un projet en médiation culturelle est présentement en cours pour redéfinir l'utilisation du parc afin d'augmenter son occupation;
- **Feu de circulation** : La séquence des feux de circulation dans l'ouest de la ville sera modifiée pour permettre la fluidité de la circulation ainsi que la sécurité des piétons;
- **Accumulation de la neige et déneigement** : Avec l'accumulation intense de la neige, la patience est de mise envers les employés qui sont affectés au déneigement;

## 7. Questions et interventions du public

- **Route 397** : Une citoyenne demande s'il y a la possibilité d'installer un cinémomètre permanent à l'entrée de la ville. Une demande a déjà été faite en ce sens auprès du comité consultatif de circulation;
- **Route 117** : Une citoyenne soulève la problématique de vitesse dans la réserve faunique La Vérendrye. Elle se demande comment la sensibilisation auprès des compagnies de transport peut s'effectuer. La présidente souligne que des demandes peuvent être envoyées au député provincial demandant des mesures correctives de la route;
- **Val-d'Or s'embellit** : Avec la grande quantité de neige qui est tombée jusqu'à maintenant, les conseillers de quartier se demandent si un report de la date peut être envisagée pour permettre un ménage des parcs plus efficace, sans avoir les pieds dans la neige;
- **Compagnie Simdat** : Des camions sont stationnés dans la rue et bloquent le passage, ce qui entrave la sécurité routière;

**8. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Josée Béliveau de lever la rencontre à 20 h 35. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 28 mai à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution # 2019-02-03**

---

Marie-Ève Gervais  
*Secrétaire d'assemblée*